

**Jérémie NOLLET**  
CERAPS, Université Lille 2  
IEP de Lille

*Des décisions publiques « médiatiques » ?  
Sociologie de l'emprise du journalisme sur les politiques de sécurité sanitaire des aliments*

Thèse de doctorat en science politique,  
présentée et soutenue publiquement le 7 décembre 2010, Université Lille 2,  
sous la direction du Pr. Pierre MATHIOT

*Mention très honorable, avec les félicitations du jury à l'unanimité.  
Proposition pour le prix de thèse de l'École Doctorale  
des Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion (ED n°74)*

**Membres du jury :**

Jean-Gabriel CONTAMIN, professeur de science politique, Université Lille II  
Vincent DUBOIS, professeur de science politique, IEP de Strasbourg  
Érik NEVEU, professeur de science politique, IEP de Rennes (rapporteur)  
Pierre MATHIOT, professeur de science politique, IEP de Lille (directeur de thèse)  
Caroline OLLIVIER-YANIV, professeure de sciences de l'information et de la communication, Université Paris Est-Créteil Val de Marne (rapporteure)  
Yves SUREL, professeur de science politique, Université Paris II

**Résumé :**

Les médias font-ils les décisions publiques ? Cette conception d'un pouvoir du journalisme sur les politiques publiques est répandue parmi les « décideurs ». Elle est aussi présupposée par les théories de l'agenda et de la construction sociale des problèmes.

La réalité du phénomène est cependant plus complexe : ce pouvoir n'est ni uniforme ni unidirectionnel. Il repose sur la contribution active et variable des agents politiques et administratifs qui produisent ces décisions. La question s'en trouve alors reformulée : dans quelle mesure la production des décisions publiques peut-elle se faire en fonction du champ journalistique ?

Pour y répondre, la thèse propose une sociologie des logiques spécifiques de prise en compte de la médiatisation dans les activités décisionnelles au sein des champs politique (dans les cabinets ministériels et au Parlement) et administratif (dans les administrations centrales des ministères).

L'élaboration de ce cadre théorique, au croisement de la sociologie du journalisme et de celle de l'action publique, s'appuie sur l'analyse de la gestion politico-administrative de la maladie de la « vache folle » en France dans les années 1990. Il s'agit de restituer l'importance que les responsables de l'exécutif (en particulier les ministres de l'Agriculture, de la Consommation, de la Santé, mais aussi le Premier ministre et le président de la République), les parlementaires et les hauts fonctionnaires ont pu accorder aux enjeux médiatiques jusque dans leurs pratiques décisionnelles.

Il apparaît ainsi que les décisions les plus « médiatiques » sont le produit de la prise en charge des dossiers les plus emblématiques selon les logiques d'action des agents les plus dépendants des enjeux de légitimation dans le champ journalistique : les principaux ministres et leurs conseillers.

**Mots-clés :**

Journalisme. Politiques publiques. Cabinets ministériels. Parlement. Administration. Communication politique. Communication publique. Risques. Vache folle